

Investissements Manuvie procède au lancement des Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie et simplifie les programmes de répartition d'actifs avec des fusions proposées

TORONTO – Investissements Manuvie, une division de Gestion d'actifs Manuvie limitée, est résolue à simplifier et à offrir une plateforme de fonds commun de placement efficace afin d'aider les investisseurs canadiens à atteindre leurs objectifs de placement. C'est pourquoi Investissements Manuvie procédera au lancement d'un nouveau programme de répartition d'actifs et mettra en œuvre un certain nombre de fusions de fonds pour simplifier l'offre existante, sous réserve de l'obtention de l'ensemble des approbations nécessaires des organismes de réglementation et des porteurs de titres.

Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie

Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont une nouvelle gamme de solutions composée de quatre portefeuilles distincts :

1. Portefeuille Sécuritaire Manuvie
2. Portefeuille Modéré Manuvie
3. Portefeuille Équilibré Manuvie
4. Portefeuille Croissance Manuvie

Un prospectus, une notice annuelle et des aperçus du fonds provisoires ont été déposés à l'égard de ces fonds, qui seront lancés vers le 5 mai 2017. Les portefeuilles des fonds seront gérés par Gestion d'actifs Manuvie limitée.

Fusions de fonds

Investissements Manuvie procédera à la fusion d'un certain nombre de ses fonds, avec prise d'effet vers le 2 juin 2017. Ces fusions sont conditionnelles à l'obtention des approbations nécessaires des organismes de réglementation et des porteurs de titres et sont décrites dans le tableau ci-après. Le comité d'examen indépendant des fonds a examiné les fusions proposées et a conclu qu'elles



aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour les fonds visés. La plateforme simplifiée proposée a pour objectif d'éliminer les dédoublements et la confusion pour les conseillers et les investisseurs.

« Ces portefeuilles visent à éliminer l'incertitude et la confusion au moment d'effectuer un placement » a affirmé Bernard Letendre, président d'Investissements Manuvie. « Ces portefeuilles multi-actifs d'avant-garde offrent aux conseillers et aux investisseurs des services de gestion de qualité institutionnelle sous la forme d'une solution facile d'accès. »

Fusions proposées vers le 2 juin 2017 :

| Fonds en dissolution | Fonds prorogé |
|---|--|
| Fonds de stratégies diversifiées Manuvie | Portefeuille Sécuritaire Manuvie (NOUVEAU) |
| Portefeuille de revenu diversifié Manuvie Portefeuille de revenu équilibré Leaders Manuvie Portefeuille Sécuritaire Portrait Manuvie | Portefeuille Modéré Manuvie (NOUVEAU) |
| Portefeuille de croissance équilibrée Leaders Manuvie Portefeuille Modéré Portrait Manuvie | Portefeuille Équilibré Manuvie (NOUVEAU) |
| Portefeuille d'occasions Leaders Manuvie Portefeuille Audacieux Portrait Manuvie Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie Catégorie Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie Portefeuille Croissance Portrait Manuvie Catégorie Portefeuille Croissance Portrait Manuvie | Portefeuille Croissance Manuvie (NOUVEAU) |

Les porteurs de titres des Fonds en dissolution recevront un préavis des fusions ou, dans le cas des fusions qui nécessitent l'approbation des porteurs de titres, un avis de convocation et une circulaire de sollicitation de procurations par la direction, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Les approbations nécessaires des porteurs de titres seront demandées pendant des assemblées extraordinaires qui auront lieu vers le 18 mai 2017 pour les porteurs de titres inscrits au 3 avril 2017.

Chaque fusion proposée sera effectuée dans le cadre d'une opération d'imposition différée, sauf les fusions du Portefeuille d'occasions Leaders Manuvie, de la Catégorie Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie et de la Catégorie Portefeuille Croissance Portrait Manuvie, qui seront effectuées dans le cadre d'une opération imposable. Les opérations imposables devront chacune être approuvées par les organismes de réglementation ainsi que par les porteurs de titres des Fonds en dissolution.



En ce qui concerne la fusion de chacun du Portefeuille Sécuritaire Portrait Manuvie et du Portefeuille Modéré Portrait Manuvie, le niveau de risque de placement de chacun de ces Fonds en dissolution est faible et le niveau de risque de placement des Fonds prorogés correspondants est faible à moyen.

Investissements Manuvie a suivi les lignes directrices de l'Institut des fonds d'investissement du Canada pour déterminer le niveau de risque de placement de chacun des Fonds en dissolution, laquelle repose principalement sur la variabilité des rendements d'un fonds de placement. La méthode de classification des risques de placement du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, laquelle entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2017, a été utilisée pour déterminer le niveau de risque de placement des Fonds prorogés.

Il est prévu que chaque Fonds en dissolution sera liquidé ou dissous dès que possible après la réalisation de sa fusion.

Fermeture des Fonds

Tous les Fonds en dissolution seront fermés aux nouvelles souscriptions et aux rachats à compter de 16 h (heure de Toronto) le 30 mai 2017 en ce qui a trait aux ordres électroniques transmis par l'intermédiaire de FundSERV et après 16 h (heure de Toronto) le 2 juin 2017 en ce qui a trait aux ordres transmis directement afin de permettre la mise en œuvre des fusions. En outre, tous les Fonds en dissolution seront fermés aux échanges et aux transferts effectués par l'intermédiaire de FundSERV après 16 h (heure de Toronto) le 1^{er} juin 2017.

-30-

À propos d'Investissements Manuvie

Forte des 125 années d'expérience de Manuvie en matière de gestion de patrimoine et de placements, Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée, gère des actifs pour le compte d'épargnants canadiens. En tant que l'un des plus importants fournisseurs de services financiers intégrés au Canada, Investissements Manuvie et les membres de son groupe proposent une grande variété de produits, notamment des contrats à fonds distincts, des fonds communs, des rentes et des contrats à intérêt garanti.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, aide les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en priorisant leurs besoins et en leur fournissant de bonnes solutions et recommandations. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis et Manuvie ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance, de gestion de patrimoine et de gestion des actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2016, elle comptait environ 35 000 employés, 70 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 22 millions de clients. À la fin de 2016, son actif géré et administré se chiffrait à 977 milliards de dollars canadiens (728 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients près de 26 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ».



Communications avec les médias

Anne-Julie Gratton

Manuvie

514 499-7999, poste 308150

Anne-Julie_Gratton@manulife.com

@Manuvie_Medias

